### Recettes et conseils utiles

**Pourquoi le linge jaunit avec le temps?**

Il peut y avoir plusieurs raisons:

1o L'eau de rinçage peut ne pas convenir: p. ex. de l'eau contenant trop de fer. Pour le premier rinçage, il faut prendre de préférence de l'eau de pluie, laquelle dissout mieux le savon qui se trouve encore dans le tissu.

2o Le rinçage insuffisant: la savonnée sale dans le linge. Il faut rincer jusqu'à ce que l'eau de rinçage reste claire.

| 1927 NOVEMBRE | | SOLEIL Lev. | SOLEIL Cou. | LUNE Lev. | LUNE Cou. |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 V | S. Charles Borromée, év. et conf. | 6 34 | 4 26 | | |
| 5 S | Stes Reliques conservées dans les églises | 6 36 | 4 24 | | |
| 6 D | XXIe apr. Pent. et IIe Nov. | 6 37 | 4 23 | | |
| 7 L | Du 7e jour de l'Oct. | 6 39 | 4 22 | | |
| 8 M | Octave de la Toussait, dbl. maj. | 6 40 | 4 21 | | |
| 9 M | DEDIC. de la BAS. du S.SAUVEUR. | 6 42 | 4 20 | 1 36 | |
| 10 J | S. André Avellin, conf. | 6 43 | 4 18 | | |

### Recettes et conseils utiles

3o Le repassage effectué quand le linge n'est pas suffisamment sec.

4o Le fait de mettre le linge dans les armoires quand il est encore humide. Après le repassage, il faut le laisser "transpirer", sinon il deviendra moite et il jaunira. On le laisse quelque temps sur un tréteau ou sur une chaise, pour le plier ensuite. Si l'on est forcé de le plier immédiatement—ce qui sera surtout le cas pour les grandes pièces—on le laisse quelque temps dans la chambre où l'on repasse, afin de le laisser sécher. (à suivre)

**Page de la Coopérative Fédérée de Québec.**

# NOS PATATES

## Les hauts prix sont impossibles sans classification

Nous avons été témoins, il y a quelques semaines, d'un fait plutôt extraordinaire. Les patates de Québec se sont vendues plus cher que celles qui nous venaient de l'extérieur.

En effet, on a payé jusqu'à 25 sous de plus par minot pour les patates de Québec que l'on ne payait pour celles du Nouveau-Brunswick. La chose ne s'était pas vue depuis huit ans.

Mais les conditions sont changées depuis quelques semaines. La faveur dont nos pommes de terre ont joui ne fut que momentanée et l'on doit actuellement se contenter d'un prix ridicule si on le compare avec celui que l'on paie présentement pour les patates du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

Et cependant il serait possible, cette année, d'obtenir, pour les patates de Québec, un prix plus élevé que celui que pourraient obtenir celles du N. B.

On sait que la récolte de cette Province a beaucoup souffert de maladies qui en ont compromis la qualité, pendant que chez-nous les rapports nous font voir que notre récolte est saine et de belle qualité.

La seule, l'unique cause de cette différence de prix, c'est le manque de classification.

Nos producteurs ne semblent pas toujours réaliser toute l'importance que les acheteurs attachent à la classification. On ne semble pas se rendre compte du fait que, de plus en plus, classification devient synonyme de hauts prix, et que plus un produit est périssable plus on doit s'astreindre à lui donner une classification sévère.

Les producteurs de patates du Nouveau-Brunswick tiennent compte de cette loi du commerce; aussi lorsque l'on achète chez-eux des patates Canada A, on est pratiquement sûr de recevoir des patates, Canada A. Il n'en est malheureusement pas de même en ce qui concerne les patates de Québec; les producteurs de chez-nous ne sont pas assez sévères sous ce rapport. On s'imagine, bien à tort, que l'on vendra tout aussi avantageusement sans tenir compte de la classification. Petites et grosses, saines et malades, se rencontrent dans chaque expédition et le résultat en est que l'acheteur est porté à manquer de confiance si bien qu'une fois trompé il ne tient plus à s'exposer aux pertes qu'entrainent des achats de produits non classifiés. Aussi ne s'y expose-t-il pas, à moins de payer un prix inférieur.

Tant que les producteurs de la Province de Québec ne s'efforceront pas de donner à leurs patates une classification aussi soignée que celle que les producteurs du Nouveau-Brunswick font subir à leurs patates nous ne pouvons pas nous attendre à ce que la situation actuelle s'améliore et nous devrons nous contenter de prix inférieurs.

L'exemple des semaines passées est pourtant bien significatif. Les premières patates qui nous sont arrivées, nous venaient de nos meilleurs producteurs lesquels s'étaient efforcés de leur donner une classification sévère. Nous n'avons éprouvé aucune difficulté pour les vendre à un prix supérieur à celui qu'obtenaient les patates du Nouveau-Brunswick. Mais sitôt que l'on s'est relâché, les prix sont tombés et nous en sommes rendus à les vendre 15 sous de moins que celles qui nous viennent de l'extérieur; il y a même lieu de croire que cette différence deviendra plus grande encore.

Nous constatons même, qu'à ces prix, les acheteurs préfèrent la patate du N.-Brunswick et se laissent tirer l'oreille pour payer le prix, si inférieur soit-il, que l'on demande pour la patate de Québec.

Cette situation, nous ne pouvons pas le cacher, n'a pas d'autre cause que le manque de classification. Nous avons la qualité du produit, nous avons les marchés voulus et cependant nous n'obtenons pas les prix que reçoivent nos rivaux.

Il ne suffit pas d'avoir un bon produit, il faut savoir, il faut vouloir le présenter de manière à plaire à l'acheteur.

Les cultivateurs de la Province de Québec disposent du plus puissant organisme de vente qu'il y ait au Canada, la Coopérative Fédérée de Québec. Cette organisation est en mesure de leur trouver les meilleurs marchés et cependant elle ne pourra surmonter l'obstacle de la classification si les producteurs ne veulent pas faire l'effort voulu pour coopérer avec elle.

Les cultivateurs perdent, chaque année, des milliers et des milliers de piastres uniquement parce qu'ils ne veulent pas s'astreindre à mettre sur le marché un produit de qualité supérieure capable de rivaliser avec ceux des autres provinces.

Suivons l'exemple qui nous est donné par les producteurs du Nouveau-Brunswick. S'ils trouvent profit à donner une classification sévère à leurs patates, pourquoi de notre côté n'en trouverions-nous pas?

Puisqu'ils réussissent à nous enlever nos marchés en se servant de la classification, servons-nous de la même arme pour au moins, arriver à figurer aussi avantageusement qu'eux sur nos propres marchés.

# Achats en coopération

## Utilisons nos organisations locales

L'achat en coopération par l'intermédiaire de la Coopérative Fédérée de Québec représente pour le cultivateur une source d'économie des plus appréciables.

Chaque achat quelque peu important devrait être fait en coopération, surtout lorsque plusieurs cultivateurs d'une même paroisse sont dans la nécessité de faire l'acquisition d'un article ou d'un produit de même nature.

L'achat en coopération permet aux cultivateurs de commander par plus grandes quantités, grâce auxquelles il peut obtenir des réductions de prix représentant parfois des centaines de piastres.

Le coût de transport est réduit, car on peut faire venir par chars complets ce qui représente le système de transport le plus économique.

En se servant de la Coopérative Fédérée on utilise un organisme tout à fait au courant des variations des conditions du marché et en mesure de placer les commandes au moment où les prix sont les plus avantageux.

Chaque paroisse de la Province devrait s'organiser pour faire ses achats en coopération. Des milliers et des milliers de dollars pourraient, chaque année, être économisés si l'on se servait plus souvent des moyens que nous offre la coopération.

L'achat des engrais alimentaires et chimiques présente actuellement une belle occasion pour mettre en pratique les principes de la coopération. L'exemple que nous donnent certains Cercles Agricoles, nous fait comprendre quelque peu combien les cultivateurs pourraient économiser si tous les organisations semblables de la Province se servaient des moyens dont ils disposent pour acheter les engrais dont leurs membres peuvent avoir besoin.

Une dizaine de cultivateurs, en s'associant ensemble, peuvent facilement faire venir un char d'engrais. Nous en connaissons qui en font venir à deux ou trois. L'économie qu'ils réalisent ainsi, s'élève, dans certains cas, à plusieurs centaines de piastres au cours d'une année.

Que chaque membre de Cercles Agricoles, de Société d'Agriculture ou de Coopérative locale voit à faire étudier cette question lors de leurs assemblées. Qu'on la discute entre voisins.

Plus on fera de l'organisation de cette nature, plus on contribuera à faire de nos organisations locales des organismes d'utilité pratique plus on les fera aimer et plus on les fera travailler au bien de la communauté pour l'intérêt de laquelle on les a fondées.

# Deux grandes assemblées à St-Martin, Cté. Laval

## Re-achat en coopération de graines de semences

La semaine dernière, dans ces colonnes, nous promettions d'informer nos lecteurs jardiniers-maraîchers, comment se prévaloir de l'avantage d'acheter en coopération leurs graines de semences.

A l'heure où ces lignes paraîtront, tous les membres de la Société des Jardiniers-Maraîchers, et nombre d'autres qui ne sont pas encore membres, auront appris, soit par l'avis qui leur a été envoyé par le courrier ou autrement, que deux assemblées ont été tenues à St-Martin, Cté., Laval, (Hôtel Rousseau), les 31 octobre et 2 novembre, dans le double but de renseigner les jardiniers-maraîchers sur les avantages d'acheter en coopération leurs graines de semences, et de prendre sur le champ même leurs commandes pour cet achat.

Il est difficile de prévoir, à cette heure, de quelle façon nos jardiniers-maraîchers repondront à un appel aussi urgent et aussi rémunératif pour eux que celui qui a pour but de grouper leur achat de graines de semences. Il serait grandement déplorable qu'ils y répondent avec indifférence car tout dans cet achat en groupe est à leur grand avantage; ils auront l'assurance d'une semence de qualité et d'uniformité grandement augmentées; ils jouiront d'un prix réduit par le fait même du groupement de leurs commandes, qui permet aux vendeurs de se contenter d'un profit moindre.

Que chaque membre de notre Société, qui, pour une raison ou l'autre, n'a pu assister à l'une des assemblées de St-Martin, s'empresse de communiquer immédiatement avec le soussigné de façon que sa commande puisse être ajoutée à celles des autres membres. Il est bien entendu, toutefois, qu'il nous sera impossible d'acquiescer à toute demande de ce genre après que notre commande globale aura été transmise aux fournisseurs, ce qui ne sera pas plus tard que le 15 novembre.

Chaque acheteur pourra prendre livraison de son achat dès que ces semences seront arrivées aux entrepôts de la Coopérative Fédérée de Québec, à Montréal, qui a bien voulu nous prêter son concours dans cet achat en groupe. Il est à noter que les variété de graines que nous fournirons à nos membres sont celles recommandées pour la vente de légumes par l'entremise du nouveau Département de Fruits & Légumes, que la Copoérative Fédérée a inauguré au cours de l'année.

Qu'on n'oublie donc pas que toutes commandes de graines de semences, aussi bien que pour semences certifiées de pomme de terre "Irish Cobbler", devront nous être transmises pas plus tard que le 15 novembre, car elles seront refusées après cette date.

Chaque jardinier-maraîcher, non-membre de la Société, est invité de communiquer, soit avec notre délégué dans sa paroisse ou avec le soussigné, pour renseignements relativement à son admission comme membre pour l'année 1928.

Société des Jardiniers-Maraîchers,
De la Province de Québec.
Le secrétaire-trésorier.

LE BULLETIN
Grains de
Prions pour no
mois surtout qui
lièrement consac
ceux que nous av
nous avons aimés
Qui nous le dira
peut-être le suffra
pour entrer au séj
Nos cimetières
corps de ceux qui
dés. Mais leurs
tendent, aiment
Où sont-elles? Q
Prions donc pou
disparus.
Qu'est-ce que
ce que nous répo
C'est le berceau de
C'est la fleur qui s'
C'est le terme de la
C'est le soleil après
C'est le but auquel
C'est après les pleu
C'est le retour aprè
C'est l'affranchisse
C'est rejoindre tous
C'est l'immortalité
Ce ne sont pas
seulement les mo
blent tous, et po
tent une parfaite
de Nugent.
Voyez les V
Remplis par de
Nouveaux LEVAIN e
sieurs livre
Agréable à prendre
tats—Ou ri
Tous les jours, des mo
eaux de lettres nous ar
vent, nous disant l'au
mentation étonnante
poids et nous vantant
puissance reconstituante
la santé du Levain Ferr
gineux. Elles disent: "D
livres de gagnées en tro
semaines", "Un traitemen
complet ajoute sept livr
à mon poids", "10 livr
de plus et nouvelle vigueur
Le levain Ferrugineux
donné du poids et une éne
gie nouvelle à des millie
de personnes—et il pe
faire la même chose po
vous.

Le Levain Ferrugineu
un seu.—le Levain recon
Le Levain est le même q
fabrication du Malt, e
profitable.
Le levain est traité au fe
—épinards, laitue et céleri
est facilement assimilé
un sang rouge et riche et t
Il n'y a que le Levain fe
qui soit pleinement efficac
pensable pour faire rend
valeur reconstituante. G
Levain Ferrugineux vous
moitié moins de temps qu
fer sont pris séparement.
Demandez à votre phar
gineux et commencez dès
les bienfaisants effets reco
mais, vous diront bientôt, à
res du poids, que votre ap
ligre. Boutons et autres
comme par enchantement
plies. Livré en tablettes
à la bouteille. N'offre aucu
Ne dérange point l'estom
gonflement.
Commencez aujourd'hui
le premier traitemen
Procurez-vous aujourd'
cien le Levain Ferrugineu
étonnant en poids et en s
ple traitement. Si vous
prompts résultats obten
teille vous sera prompten
vous est pas facile de l'ach
envoyez $1.25 à la Cana
Fort Erie, Ont., Bureau